

Plan Stratégique 2020-2026



Cégep de
Thetford



Cégep de Thetford



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À l'hiver 2023, le Cégep de Thetford a procédé à l'actualisation de son plan stratégique. Initialement prévu pour les années 2020 à 2025 et finalisé au début de la période marquée par la pandémie, une actualisation de ce plan s'avérait nécessaire. Tout d'abord, le contexte dans lequel évolue le cégep a changé fortement au cours des trois dernières années. On n'a qu'à penser à la formation à distance, au télétravail, à la pénurie de main d'œuvre qui s'est accentuée plus rapidement que prévue, à la santé mentale des étudiants et à l'écologisation qui sont autant de dossiers qui ont pris une place plus grande que prévue initialement et qui sont aujourd'hui des priorités. Le recrutement et l'intégration des étudiants internationaux ont évolué beaucoup depuis la pandémie également. La recherche au collégial est maintenant une priorité de notre ministère et son évolution au Cégep de Thetford fait de nous des leaders au plan national. On n'a qu'à penser à la création de l'Observatoire National sur l'Amiante qui s'inscrit dans la stratégie nationale sur l'amiante, d'un passif à un actif durable. En résumé, certains dossiers n'existaient pas en 2020 alors que d'autres ont maintenant une portée différente. En soi, cela justifie d'apporter des ajustements au plan stratégique.

De plus, le Plan d'action de la réussite en enseignement supérieur(PARES) nous amène à arrimer nos pratiques existantes en matière de réussite qu'on retrouve dans le Plan de la réussite à ce nouveau plan d'action. Le Plan de la réussite étant intégré au Plan stratégique, cet arrimage entraîne des changements. Le Plan stratégique était prévu pour la période 2020-2025 alors que le PARES se termine en 2026. L'arrimage des deux plans nous amène donc à ajuster la durée du plan stratégique qui couvrira désormais la période de 2020-2026.

Puisqu'il s'agit d'une actualisation, nous avons choisi de ne pas revoir notre mission, nos valeurs, notre vision et nos principaux axes d'intervention. C'est dans les actions, les moyens et les cibles que se trouvent les éléments actualisés. Il est important de noter qu'à travers les travaux qui ont conduit à la version finale du plan stratégique actualisé, un fil conducteur ressort clairement. Le Cégep de Thetford, de par sa planification stratégique, travaille activement à bien se positionner en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, qui dispose de plusieurs leviers pour accompagner son milieu dans son développement. Que ce soit par les programmes conduisant à une DEC, à une AEC, son milieu de vie, ses activités de recherche, d'innovation ou de service aux entreprises, nous cherchons à contribuer au développement autant à l'échelle locale, régionale, nationale et même internationale. C'est avec fierté que nous pouvons dire que le Cégep de Thetford, c'est une école et bien plus!

Bonne lecture!




Mathieu Cliche
président du Conseil d'administration




Robert Rousseau
directeur général



NOTRE *mission*

Offrir à tous nos étudiants une formation de grande qualité dans un environnement stimulant et propice à l'apprentissage dans le but de leur permettre de réaliser leur projet de vie et d'en faire des citoyens qui contribuent à l'avancement de notre société.

Le volet principal de cette mission est celui de la formation académique, autant créditée que non créditée.

Le volet complémentaire, qui fait aussi partie intégrante de cette mission, est celui des activités parascolaires et périscolaires.

On n'a qu'à penser aux activités sportives, socioculturelles, communautaires, scientifiques ou environnementales, à titre d'exemples.



NOS *valeurs*

ENGAGEMENT

S'engager dans ce qu'on fait, contribuer à une cause, respecter notre mission, notre institution et ses orientations.

AUDACE

Sortir des sentiers battus, expérimenter, construire et imaginer des choses que d'autres n'osent pas.

EXCELLENCE

Viser les plus hauts sommets dans tout ce que nous entreprenons. Ce que nous faisons est teinté par la recherche de l'excellence.

SAVOIR-ÊTRE

L'intégrité, le positivisme, le respect, la collaboration, bref, toutes ces qualités qui font en sorte que nous agissons de la bonne façon avec ceux que nous côtoyons.



ENVIRONNEMENT

Si notre mission, nos valeurs, notre vision et les enjeux du plan stratégique sont encore d'actualité et sont maintenus dans le cadre de l'actualisation de notre plan stratégique, les moyens, actions et cibles se doivent d'être ajustés. C'est dans cette perspective que les travaux ont été réalisés.

Finalement, le plan stratégique a été prolongé d'une année et couvrira la période de 2020 à 2026, de manière à assurer un arrimage entre l'enjeu de la réussite qui se traduit par notre plan de la réussite ainsi que le plan d'action gouvernemental de la réussite en enseignement supérieur (PARES) qui se termine également en 2026.

Les trois premières années de mise-en œuvre de notre plan stratégique auront été particulièrement fortes en rebondissements. Au moment de procéder à l'actualisation de celui-ci pour une autre période de trois ans nous conduisant jusqu'à l'année 2026, il importe de procéder à une analyse de nos environnements interne et externe de manière à favoriser la continuité de ce que nous avons défini en 2020, mais dans un contexte d'ajustement et d'évolution.

1 La réalité du marché du travail a évolué grandement depuis les trois dernières années. Les impacts de cette évolution sont partout dans notre société et notre cégep ne fait pas exception.

- » La pénurie de main d'œuvre s'est accentuée, ce qui a pour effet de créer un contexte de recrutement et de rétention des employés qui est difficile et ce, dans plusieurs secteurs d'activité. Plusieurs de nos programmes d'étude au secteur régulier ainsi qu'à la formation continue sont touchés par cette situation, ce qui impose plusieurs actions visant à recruter davantage d'étudiants dans les secteurs touchés, à les accompagner jusqu'à l'étape de la diplomation et mettre en place diverses mesures gouvernementales ciblant des actions dans les secteurs en pénurie.
- » De la même manière, le recrutement des ressources humaines est plus difficile pour le cégep, tout comme la rétention de celles-ci dans un contexte compétitif où les entreprises sont souvent en mode de surenchère pour conserver ou recruter les ressources humaines dont elles ont de besoin, ce que nous ne pouvons pas faire. C'est pourquoi, dans un tel contexte, nos initiatives de marque employeur et d'expérience employé s'avèrent d'une grande importance.
- » La révolution numérique qui était annoncée en 2020 est devenue une réalité, accentuée par les modèles d'organisation du travail qui ont connu une grande accélération en raison de notre obligation à se réorganiser en période de pandémie. Le télétravail et le travail hybride sont là pour rester, bien que les dispositions, réglementations et l'organisation de ceux-ci sont encore appelés à évoluer. Autant le cégep que les entreprises ont le devoir de tenir compte de cette réalité dans leurs opérations.

2 L'état de la société peut sembler être un concept lointain au moment de procéder à l'actualisation de notre plan stratégique cependant, c'est ce qui vient définir le contexte dans lequel nous évoluons. L'inflation, la situation économique, l'état des relations internationales et la rupture de la chaîne d'approvisionnement sont autant d'éléments qui impactent nos opérations. À titre d'exemple, nos projets d'infrastructure, nos activités à l'international et nos ressources financières sont directement impactées par ce qui se passe autour de nous.

3 Les orientations gouvernementales, les priorités de notre ministère et les priorités d'autres ministères ont également un impact. Dans la foulée du rapport du Vérificateur général du Québec, la gestion des devis pédagogiques, de l'offre de formation et l'actualisation des programmes d'études sont autant de dossiers qui ont pris une place plus importante depuis 3 ans. Il en est de même de la réussite et de la santé mentale chez les étudiants. De plus, les ajustements aux lois sur la santé et la sécurité au travail, à la protection et la valorisation de la langue française pour ne mentionner que celles-ci impactent directement les cégeps.

4 Finalement, des dossiers sont devenus plus prioritaires qu'ils ne l'étaient il y a 3 ans. À titre d'exemple, le dossier de l'écologisation et du développement durable est maintenant un incontournable, les cégeps étant appelés à jouer un rôle de leaders dans leur communauté. Également, la société évolue, il importe de faire une place à l'équité, la diversité et l'inclusion dans notre environnement éducatif et de travail. Globalement, l'avancement des dossiers au cours des dernières années fait également en sorte de nécessiter des ajustements divers, souvent en tenant compte une fois de l'évolution de notre environnement.



NOTRE *vision*

En 2026, le Cégep de Thetford sera le choix numéro 1 de 1 300 étudiants pour y vivre une expérience d'exception à travers son offre de programmes et d'activités distinctifs. De par ses actions et ses réalisations, il exercera un rôle d'influence auprès des partenaires et de son milieu.



NOS *enjeux*

Le recrutement

Nous performons comparativement aux prévisions de clientèle nous étant attribuées par le MEES. Nous avons mis en place diverses mesures qui donnent des résultats probants, mais, malgré cela, nous avons de la difficulté à maintenir notre nombre total d'étudiants à son niveau actuel. Des efforts considérables doivent être consacrés pour rencontrer cet enjeu.

La réussite

Recruter, c'est une chose, conserver les étudiants, c'en est une autre. Leurs caractéristiques, combinées aux pressions du milieu, font en sorte que le dossier de la réussite représente un défi important et qui est l'affaire de tous.

La diversification de l'offre

Notre offre est constituée de programmes, de formations créditées ou non, s'adressant aux étudiants du secteur régulier et de la formation continue ou encore à la formation en entreprise. À cela s'ajoutent nos activités parascolaires, périscolaires et de recherche. La gestion, la mise à jour et l'évolution de notre offre s'avèrent à la fois un enjeu, mais également un vecteur important pour contribuer au recrutement et à la réussite.





ENJEU 1 - *Le recrutement*

AXE STRATÉGIQUE	MOYENS	CIBLES
1.1 Le sport	1.1.1 Développer les sports existants pour les rendre plus attrayants pour favoriser le recrutement d'étudiants.	1.1.1 Bonifier le contenu de nos programmes sportifs existants et augmenter notre présence dans les médias, réseaux sociaux et dans la population en général.
	1.1.2 Implanter des équipes sportives au Centre d'études collégiales de Lotbinière pour mieux répondre à la demande des étudiants.	1.1.2 Recruter une quarantaine d'étudiants dans des activités sportives telles que le hockey féminin, le soccer et le basketball.
	1.1.3 Développer ou adapter nos infrastructures sportives pour appuyer le recrutement d'étudiants.	1.1.3.1 Profiter de la construction d'un complexe sportif pour ajouter de nouvelles disciplines ou de nouvelles équipes dans des disciplines existantes et recruter, par le fait même, de nouveaux étudiants. Le travail préparatoire devra être achevé pour l'automne 2025, date probable d'ouverture du complexe sportif intérieur.
1.1.3.2 Consolider le recrutement sportif en misant sur le haut niveau de qualité des infrastructures sportives offertes et améliorer ainsi le contenu de nos programmes sportifs. Cela doit se répercuter sur un recrutement d'étudiants athlètes plus performants autant au plan académique que sportif.		
1.2 L'international	1.2.1 Mettre en place un dispositif de recrutement en France.	1.2.1 Avoir une croissance annuelle du nombre de nouveaux étudiants français inscrits au Cégep.
	1.2.2 Développer des initiatives de mobilité étudiante pour bonifier l'expérience offerte à nos étudiants ou encore pour recevoir des étudiants internationaux dans le cadre de projets de mobilité de courte durée.	1.2.2 Avoir entre 5 à 10 projets actifs par année, selon notre capacité à les supporter.
	1.2.3 Établir des partenariats permettant d'avoir accès à de nouveaux territoires en matière de recrutement international en mettant l'accent sur la francophonie.	1.2.3.1 Recruter plus d'une centaine de nouveaux étudiants internationaux chaque année à l'enseignement régulier ou à la formation continue.
1.3 Le rayonnement	1.3.1 Mettre en place les infrastructures nécessaires pour projeter une image moderne, positive, attrayante.	1.3.1 Procéder à la réfection et la modernisation de la bibliothèque collégiale, projetant ainsi une image actualisée d'un service essentiel à toute la communauté collégiale.
		1.3.1.2 Faire les travaux nécessaires à la définition des besoins et avancer dans la préparation de la seconde phase d'agrandissement du CEC.
		1.3.1.3 Tenir compte du développement durable et des enjeux environnementaux dans tous nos projets et véhiculer ainsi l'image d'un établissement qui se préoccupe de l'écologisation, autant sur le territoire de la MRC des Appalaches et de la MRC de Lotbinière.
	1.3.2 Miser sur divers outils numériques (plateformes, logiciels, médias, etc.) pour moderniser nos pratiques en matière de recrutement et de visibilité.	1.3.2.1 Être reconnu comme un leader dans le réseau collégial au plan de notre positionnement et de notre rayonnement sur les plateformes numériques en présentant du contenu novateur et actuel en s'inspirant des plus récentes tendances.
		1.3.2.2 Être en mesure d'évaluer notre performance sur les plateformes numériques et pouvoir appliquer les interventions s'approchant du temps réel.
	1.3.3 Augmenter le nombre d'étudiants de la région de Lotbinière qui choisissent le Centre d'études collégiales de Lotbinière.	1.3.3.1 S'assurer d'avoir chaque année, une progression du nombre d'étudiants de Lotbinière inscrits dans un programme de DEC que nous offrons au CEC et qui ont fait le choix de le fréquenter.

ENJEU 1 - *Le recrutement*

AXE STRATÉGIQUE	MOYENS	CIBLES
1.3 Le rayonnement	1.3.4 Avoir des plans de recrutement adaptés à la réalité de chaque programme et ajustés annuellement en fonction de leur situation.	1.3.4.1 Faire en sorte que tous les programmes soient au-dessus de leur seuil de viabilité.
	1.3.5 Augmenter la présence des représentants du Cégep de Thetford sur les instances régionales dans les régions des Appalaches et de Lotbinière.	1.3.5.1 S'assurer que des représentants du Cégep ou du CEC siègent sur des comités de la MRC de Lotbinière et participent à des activités qui permettent au CEC de rayonner dans son milieu.
1.4 La formation continue, l'innovation et la recherche	1.4.1 Développer des programmes d'attestations d'études collégiales, des formations courtes, des certifications ou encore des formations sur mesure pour mieux répondre aux besoins du milieu, aux priorités ministérielles aux enjeux de créneaux en émergence.	1.4.1.1 Au cours des 3 prochaines années, poursuivre le développement des créneaux prioritaires en éducation à l'enfance, en soins infirmiers, en génie du plastique, en design d'expériences immersives et en pharmacie.
		1.4.1.2 Avoir ajouté trois nouveaux programmes d'ici à la fin de la période couverte par le plan stratégique, notamment en lien avec la révolution numérique.
	1.4.2 Faire valoir la recherche au Cégep, y compris à l'ONA, et dans nos CCTT en soutenant leur développement et des projets d'infrastructures de pointe.	1.4.2.1 Faire en sorte que la recherche soit perçue par le milieu interne et externe comme faisant partie intégrante de l'offre globale du Cégep de Thetford, contribuant ainsi à son image de marque.
		1.4.2.2 Aller chercher des subventions permettant de venir appuyer l'évolution de la recherche au Cégep de Thetford.
1.4.3 Augmenter de manière constante notre offre de service en formation continue sur le territoire de Lotbinière.	1.4.3.1 Augmenter le nombre d'activités de formation à chaque année, sans distinction au caractère crédité ou non crédité.	
1.5 Le recrutement de personnel	1.5.1 Adapter notre processus de dotation (recrutement, sélection, accueil et intégration du personnel) de manière à répondre à nos besoins dans un contexte de marché du travail en constante évolution.	1.5.1 Avoir réalisé une adaptation complète du processus de dotation au cours des deux premières années du plan stratégique.
	1.5.2 Mettre en place des mesures et un environnement de travail favorisant la fidélisation et l'engagement du personnel.	1.5.2.1 Faire évoluer l'expérience employée de manière à se donner les meilleures chances de combler nos besoins en matière de ressources humaines par la fidélisation du personnel.

ENJEU 2 - *La réussite*

AXE STRATÉGIQUE	MOYENS	CIBLES
2.1 Assurer la réussite des étudiants lors de leur première session d'études	2.1.1 Établir un portrait précis des nouveaux étudiants.	2.1.1 Avoir un portrait des nouveaux étudiants.
	2.1.2 Élaborer des stratégies pédagogiques favorisant la transition des nouveaux étudiants vers les études collégiales.	2.1.2.1 Tenir une journée pédagogique portant sur l'enseignement des méthodes de travail intellectuel.
		2.1.2.2 Tenir des rencontres avec les enseignants et conseillers pédagogiques et les conseillers d'orientation du secondaire.
2.1.3 Moduler le niveau de difficulté de la première session (adaptation progressive).	2.1.3.1 Avoir un taux de réussite des cours en première session croissant pour atteindre 83% en 2027.	
2.2 Maintenir le plus grand nombre d'étudiants aux études dans le but de favoriser leur diplomation	2.2.1 Dépister rapidement les étudiants nécessitant des services adaptés.	2.2.1 Avoir un taux de réussite en première session et taux de réinscription à la 3e session supérieurs aux sessions correspondantes au dernier plan stratégique.
	2.2.2 Accompagner les étudiants dans le développement de stratégies d'apprentissage, d'organisation, de gestion du stress et de l'anxiété.	2.2.2.1 Avoir un taux de réussite en première session et taux de réinscription à la 3e session supérieurs aux sessions correspondantes au dernier plan stratégique.
	2.2.3 Faire l'évaluation et optimiser les mesures d'encadrement dans les programmes d'études.	2.2.3.1 Mettre en place une structure entourant les mesures d'encadrement (appel de projets, suivi, reddition de compte).
	2.2.4 Poursuivre le déploiement des mesures d'encadrement des étudiants-athlètes.	2.2.4.1 Avoir un taux de réussite supérieur à 80 % dans tous les sports.
		2.2.4.2 Avoir un taux de diplomation en augmentation croissante avec une cible de 63.5% en 2027.
	2.2.5 Élaborer une stratégie d'accompagnement et de suivi des étudiants inscrits en Tremplin-DEC adaptée aux étudiants de Thetford et de Lotbinière.	2.2.5.1 Rencontrer individuellement tous les étudiants Tremplin-DEC au moins une fois par session.
2.2.6 Offrir des activités orientantes dans chacun des programmes d'études.	2.2.6.1 Tenir une activité orientante dans chaque programme de DEC.	
2.3 Maintenir l'excellence en matière de formation et d'innovation pédagogiques	2.3.1 Promouvoir la qualité de la langue dans toutes les disciplines en sensibilisant les enseignants.	2.3.1.1 Tenir un atelier de préparation à l'EUL chaque session.
		2.3.1.2 Avoir réalisé un bilan des pratiques de correction de la langue dans les programmes d'études.
		2.3.1.3 Avoir un taux de réussite à l'épreuve uniforme de la langue qui est supérieur au réseau collégial.
	2.3.2 Répertorier les bonnes pratiques de méthodes pédagogiques.	2.3.2.1 Avoir mis en place un moyen efficace de diffusion des informations pédagogiques.
	2.3.3 Mettre en place une communauté d'échange pédagogique.	2.3.3.1 Avoir mis en place une communauté d'échanges pédagogiques.
	2.3.4 Augmenter la diffusion des résultats des projets de recherche réalisés par les chercheurs de notre établissement.	2.3.4.1 Avoir tenu une activité de communication scientifique à l'interne ainsi qu'à l'externe.

ENJEU 3 - *La diversification de l'offre*

AXE STRATÉGIQUE	MOYENS	CIBLES
3.1 Le développement de la carte de programmes et de l'offre de formation	3.1.1 Demander des autorisations au MES de dispenser de nouveaux programmes de DEC à Thetford ou à Lotbinière, dans le contexte où le ministère a ajusté tous ses processus liés à la gestion de la carte de programmes.	3.1.1.1 Déposer au moins une nouvelle demande pour obtenir l'autorisation de dispenser un nouveau programme de DEC, soit par une autorisation permanente, provisoire ou encore dans le cadre d'une entente de délocalisation avec un autre établissement.
		3.1.1.2 Avoir réussi l'implantation du nouveau programme de Techniques de pharmacie.
	3.1.2 Développer nos programmes existants de manière à accentuer leur attractivité et les arrimer aux enjeux du marché du travail ou des universités.	3.1.2.1 Faire en sorte que, sur la période couverte par le plan stratégique, tous les programmes de DEC aient été analysés et que des actions aient été ciblées et mises en œuvre pour permettre leur développement et accentuer leur attraction. Profiter, en premier lieu, des nombreuses actualisations prévues pendant la période couverte par le plan stratégique.
	3.1.3 Développer une offre de formation créditée et non créditée nous permettant de couvrir des créneaux en émergence.	3.1.3.1 Couvrir sur la période couverte par le plan stratégique, au moins deux créneaux considérés en émergence (formation créditée, non créditée, service aux entreprises, recherche).
	3.1.4 Mettre de l'avant des initiatives pour permettre la consolidation de nos programmes crédités et non crédités.	3.1.4.1 Être reconnu, dans cinq ans, comme un cégep innovant dans ses programmes de DEC, d'AEC et les programmes non crédités. Faire en sorte que chaque programme ait un élément distinctif comparativement à ce que d'autres établissements offrent.
		3.1.4.2 S'assurer que l'offre de formation dans les régions des Appalaches et de Lotbinière tienne compte des priorités identifiées par le milieu (reprise d'entreprises, développement durable, etc.) soit dans le cadre d'actualisation des programmes ou dans l'implantation de nouvelles activités de formation.
3.2 La recherche et l'innovation	3.2.1 Développer de nouveaux axes de recherche.	3.2.1.1 Avoir réalisé des projets de recherche dans de nouveaux domaines.
	3.2.2 Contribuer au développement local, régional et national par le biais de la recherche et de l'innovation.	3.2.2.1 Développer nos expertises en recherche afin de soutenir nos initiatives internes et celles de nos partenaires dans leurs activités et leurs projets d'innovation et de R-D.
		3.2.2.2 Poursuivre la mise-en-place d'initiatives de recherche hors-CCTT dans les domaines des sciences humaines, du sport, de la pédagogie et des clientèles particulières.
		3.2.2.3 Enrichir le volet innovation avec la mise en place du pôle de l'innovation : Définir l'orientation du pôle, sa portée et en amorcer son déploiement sous la forme d'un projet pilote pour une période de 3 ans.
3.2.3 Mettre en place les conditions permettant à nos CCTT de poursuivre leur développement.	3.2.3.1 Offrir, à la hauteur de nos capacités et de nos obligations en matière de gestion de la recherche, un appui à nos CCTT pour leur permettre d'obtenir des contrats de recherche, leur permettant ainsi de se positionner avantageusement dans les créneaux qu'ils occupent et de rentabiliser les nouveaux équipements récemment acquis au cours de leur dernière phase de développement et d'agrandissement.	

ENJEU 3 - *La diversification de l'offre*

AXE STRATÉGIQUE	MOYENS	CIBLES
3.2 La recherche et l'innovation	3.2.4 Mettre en œuvre l'Observatoire national sur L'Amiante.	3.2.4.1 Implanter de manière réussie l'observatoire national sur L'Amiante dans son environnement et produire une programmation annuelle d'activités de recherche qui viendra démontrer notre pleine contribution au plan d'action du Gouvernement du Québec en lien avec les résidus amiantés.
3.3 Les ressources	3.3.1 Se doter des infrastructures nécessaires pour nous permettre de diversifier nos activités et de nous distinguer.	3.3.1.1 Se doter d'une capacité d'hébergement local correspondant à nos initiatives de recrutement (Thetford et Lotbinière) et être en mesure de loger tous les étudiants inscrits au Cégep de Thetford ou au CEC de Lotbinière qui proviennent de l'extérieur de ces deux régions.
		3.3.1.2 Moderniser notre bibliothèque de manière à ce qu'elle soit adaptée aux réalités pédagogiques d'aujourd'hui tout en respectant le volet municipal.
		3.3.1.3 Poursuivre la planification des infrastructures répondant aux besoins de la clientèle et de la communauté dans le but de prévoir le développement du Centre d'études de Lotbinière.
	3.3.2 Viser le développement collectif et individuel de nos ressources humaines.	3.3.2.1 Travailler de manière graduelle à définir et ensuite mettre en œuvre, les mesures nécessaires au développement collectif et individuel de nos ressources humaines.
	3.3.3 Mettre en œuvre le plan d'action sur la santé mentale des étudiants.	3.3.3.1 Assurer l'offre de services appropriés pour permettre aux étudiants d'avoir accès à tous les services nécessaires en matière de santé mentale.
	3.3.4 Développer un environnement de travail et d'études motivant et stimulant.	3.3.4.1 Réviser le projet de marque employeur et le mettre en œuvre avant la fin de la période d'application du plan stratégique.
		3.3.4.2 Être reconnu, autant à l'externe qu'à l'interne, pour la qualité de l'environnement d'étude et le milieu de vie que nous offrons à nos étudiants. Augmenter le rayonnement du cégep de par ses réalisations, son offre et l'environnement offert.
		3.3.4.3 Avoir, à la fin de la période couverte par le plan stratégique, réussi à adapter notre environnement éducatif et administratif de manière à tenir compte des concepts d'équité, diversité et inclusion.
	3.3.5 Orienter les ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles de manière à réaliser la vision et rencontrer les enjeux du plan stratégique.	3.3.5.1 Recruter une ressource spécialisée en écologisation et en développement durable pour faire en sorte que le Cégep puisse mettre en œuvre son propre plan d'écologisation.
		3.3.5.2 Déposer des plans d'effectifs et des budgets qui nous permettent de réaliser le plan stratégique et de rencontrer les attentes gouvernementales, notamment et de manière non exclusive en matière de réussite, de santé mentale, de développement durable, d'actions visant à contrer la pénurie de main-d'œuvre et de cybersécurité.





CÉGEP DE THETFORD

671, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1

Tél. : 418 338-8591
Tél. sans frais : 1 855 338-8591

WWW.CEGEPHETFORD.CA

.....

CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE LOTBINIÈRE

1080, avenue Bergeron
Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0

Tél. sans frais : 1 855 338-8591, poste 309

WWW.CECLOTBINIERE.CA

MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE ET DU PLAN DE LA RÉUSSITE

Le plan stratégique, incluant le plan de la réussite, est d'abord et avant tout un outil permettant de donner une direction à notre cégep pour un nombre d'années déterminées. Cette direction étant établie et découlant du contenu du plan stratégique et nous permettant de réaliser la vision qui nous anime. Le plan stratégique et le plan de la réussite sont construits sur la base d'une lecture de nos environnements internes et externes. Si plusieurs éléments sont stables ou prévisibles, d'autres ne le sont pas. C'est pourquoi un mécanisme de suivi et un mécanisme de révision sont tous deux nécessaires. C'est une leçon que nous pouvons tirer de la dernière pandémie, mais bien d'autres événements peuvent survenir qui auront un impact autant sur notre plan stratégique et notre plan de la réussite.

MÉCANISME DE SUIVI

Au moment de planifier une année scolaire, la première étape consiste à établir des priorités par direction, celles-ci étant nécessairement associées aux enjeux du plan. Par la suite, un plan de travail annuel des directions est réalisé et présenté au conseil d'administration du cégep en début d'année pour adoption. Ce plan de travail annuel réfère systématiquement au plan stratégique puisque chaque action, résultat attendu, responsabilité et échéancier y étant présentés sont directement associés aux enjeux, aux moyens et aux cibles du plan stratégique. Un bilan mi-annuel et un bilan de fin d'année scolaire sont également présentés au conseil d'administration. C'est ainsi que nous pouvons suivre l'évolution de la réalisation du plan stratégique et du plan de la réussite.

MÉCANISME DE RÉVISION DU PLAN STRATÉGIQUE

Puisque nous venons de réaliser une actualisation à mi-chemin du plan stratégique et que cette actualisation nous conduira jusqu'à la fin de celui-ci en 2026, il n'y aura pas d'autre actualisation majeure d'ici à la fin de sa mise en œuvre. Une révision annuelle sera réalisée pour évaluer la pertinence d'y apporter des ajustements, dans la mesure où ceux-ci sont utiles et nécessaire.

